

Communiqué inter réseaux
Le 4 avril 2011

L'insertion en danger !

Les réseaux de l'insertion par l'activité économique (Chantier Ecole, Cnei, Coorace, Fnars) saisissent ce matin le Conseil National de l'Insertion par l'Activité Economique (CNIAE) afin que des solutions soient rapidement trouvées face aux difficultés croissantes que rencontrent les entreprises d'insertion, les ateliers et chantiers d'insertion, les entreprises de travail temporaire d'insertion et les associations intermédiaires. Par la lecture d'une déclaration commune en ouverture de séance plénière, ils dénoncent un désengagement progressif de l'Etat pour l'insertion par l'activité économique et demandent instamment au Président du CNIAE, Yves Censi, de s'entretenir à ce sujet avec le Ministre en charge de l'emploi, Xavier Bertrand, qu'il doit rencontrer dans les prochains jours.

Un Etat qui fait la sourde oreille

Depuis plusieurs mois, l'Etat refuse tout dialogue avec les réseaux de l'insertion par l'activité économique (IAE) et ce malgré le chômage qui touche aujourd'hui 4,3 millions de personnes, l'annonce du Président de la République de débloquer une enveloppe de 500 M€ pour renforcer l'accompagnement des demandeurs d'emploi de longue durée ou encore la mobilisation à l'automne dernier de 340 députés et sénateurs pour que soient réévalués les moyens alloués à l'IAE dans le projet de loi de finances 2011. Face à un Etat qui par sa fin de non recevoir met en péril le travail réalisé par près de 3 500 structures d'insertion qui proposent chaque année 275 000 solutions d'insertion vers et dans l'emploi durable, les réseaux ne décolèrent pas. Ce *statu quo* risque à court terme d'avoir des conséquences dramatiques : diminution progressive de l'offre d'insertion, baisse de la qualité de la mission d'insertion, absence de réponses adaptées aux demandeurs d'emploi les plus éloignés du marché du travail,...

Des réseaux de l'insertion qui proposent des solutions

Les structures d'insertion apportent des réponses collectives aux nouvelles problématiques de l'emploi et de l'exclusion en développant des solutions innovantes et des modèles économiques viables. Elles sont sur le territoire un atout essentiel au développement de l'emploi, de l'insertion et de la cohésion sociale. Leur efficacité n'est d'ailleurs plus à prouver au regard des nombreuses études réalisées en la matière par le CNIAE, l'Avisé ou la DGEFP. La prochaine saisine de la Cour des Comptes sur l'analyse comparée des coûts des politiques publiques de l'emploi ne devrait pas déroger à cette règle et confirmer l'intérêt majeur de l'IAE en matière d'inclusion active et de cohésion sociale. La balle est désormais dans le camp de l'Etat car les structures d'insertion ne pourront pas indéfiniment continuer à innover et développer des projets, mobiliser les acteurs locaux et nouer des partenariats avec les branches professionnelles pour favoriser l'insertion professionnelle et sociale des salariés qu'elles accompagnent si elles n'ont pas les ressources nécessaires de la part de l'Etat et des collectivités pour mener à bien ces ambitions.

« Il n'y a pas plus sourd que celui qui ne veut pas entendre ». Les réseaux de l'IAE n'ont plus qu'à espérer que l'Etat daigne retrouver l'audition dans les prochaines semaines.

Contacts :

Philippe LOUVEAU, Délégué national de Chantier Ecole - Tél. : 01 48 07 52 10
Olivier DUPUIS, Secrétaire général du CNEI - Tél. : 01 53 27 34 80
Alexandre BONJOUR - Secrétaire général de COORACE - Tél. 01 49 23 70 50
Sophie ALARY, Responsable du service des missions de la FNARS - Tél. : 01 48 01 82 28